



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 SEPTEMBRE 2022 A 19H

Convocation du 26 août 2022

Présents : M. Lavalette Christian, M. Boutet Christophe, Mme Guéry Marie-Paule, Mme Dubroca Magalie, M. Baudrit Jean-Yves, Mme Cornell Barbara, M. Chassériaud Eric, M. Lhéritaud Aymeric, M. Richard Quentin.

Pouvoir : Mme Guigné a donné pouvoir Madame Cornell Barbara.

Secrétaire : M. Quentin Richard.

Ordre du jour :

- Attribution des lots pour la construction de l'atelier communal.
- Mise en compatibilité du document d'urbanisme suite au SCOT.
- Nomination d'un coordinateur pour le recensement de population.
- Bilan de animations.
- Décision modificative concernant les travaux de voirie avec l'Association Foncière.
- Information sur les projets.
- Tour de table : communication -manifestations

Attribution des lots pour la construction de l'atelier communal.

Le choix des entreprises a été fait par la commission d'appel d'offres du 25 juillet 2022. Un courrier sera envoyé aux entreprises non retenues.

Le conseil municipal décide de souscrire une assurance dommage-ouvrage.

Tableau en annexe.

Mise en compatibilité du document d'urbanisme suite au SCOT.

La commune possède actuellement une carte communale qui n'est pas compatible avec le SCOT. La communauté de communes incite les communes à réaliser un PLU, document d'urbanisme qui permet de maîtriser le foncier. Elle propose aux communes de lancer un groupement de commande qui permettrait de réduire le coût d'étude. Il y a trois solutions :

- Garder la carte communale actuelle
- Refaire une carte communale
- Elaborer un PLU

Le conseil municipal donne son accord pour la consultation dans le cadre d'un groupement d'études, sur la base d'un PLU.

Nomination d'une coordonnatrice pour le recensement de population.

Madame Sandrine Beyney est nommée coordonnatrice pour le recensement de la population qui débutera en janvier 2023.

Bilan des animations

Madame Barbara Cornell fait le bilan des animations qui ont eu lieu cet été :

- Près de 80 personnes ont assisté à la projection du film « les deux Alfred ». Le coût pour la commune est de 600€.
- Une centaine de personnes sont venues au concert de la formation Quatuor à cordes « Zuca » du Brésil. Coût du concert 1500 € avec une recette de 450 €.

Décision modificative

Un virement de crédit est nécessaire pour les travaux de voirie supplémentaires.

Tableau en annexe

Informations sur les projets

Une réflexion est en cours sur les panneaux de signalisation routière à changer ou à rajouter.

Tour de table

Monsieur Christophe Boutet informe le conseil que les travaux de PATA seront réalisés prochainement.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 20 octobre 2022 à 19 heures.

Le Maire,

Christian Lavalette.